



Concours Drôle de maths

publié le 13/12/2016

Il est encore temps de s'inscrire (date limite lundi 23 janvier 2017) pour le concours drôle de maths qui aura lieu le lundi 13 mars 2017. L'inscription est de 3,50€ par élève mais le Foyer prend en charge 2€ pour les élèves membres du FSE (ceux-ci ne paieront donc que 1,50€). Une partie des bénéfices obtenus est reversés au Téléthon. Vous trouverez des renseignements sur le site suivant :

[Drôle de maths](#) 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.